

Compte rendu

Objet : Commission environnement.

Date : 26/07/2022

Participants :

Pascal Gaidet (Adjoint à la mairie de Chamrousse)

Ketty Masson (Elue à la mairie de Chamrousse)

Véronique Knopp (DGA de la mairie de Chamrousse, urbanisme)

Sophie Delastre (Chargée de mission environnement sur la commune de Chamrousse)

Christopher Hardy (Directeur de l'OT de Chamrousse)

Sylvain Darcillon (Office du Tourisme)

Frédéric Géromin (Directeur de la Régie des Remontées Mécaniques)

Jean-Luc Jaouen (Chef des Pistes et de la Sécurité, Régie remontées mécaniques)

Benoit Villard (Berger à Chamrousse)

Anne-Laure Bouteyre (Médiatrice Pastorale)

Agnès Hugonin (Présidente de l'ADHEC)

Jonathan Perret (Habitant de Chamrousse et Accompagnateur)

Excusés :

Olivier Draghici (Bureau des Guides et Accompagnateurs)

Isabelle Chapuis (Habitante de Chamrousse)

Début de la réunion à 17h05.

L'ordre du jour :

- Présentation de la médiatrice pastorale
- Question sur l'avancée des zones de bivouac
- Liaison piétonne entre Chamrousse et Saint-Martin d'Uriage
- Point sur les actions concernant la Cembraie
- Point sur les projets Mairie et Régie

Médiatrice Pastorale

Présentation du poste d'Anne-Laure et de ses missions : elle est présente sur les alpages de Revel et de Chamrousse depuis le 15 juin. Son poste est porté par la commune de Revel et financé par une subvention DREAL liée au plan Loup, sur la problématique des chiens de protection.

Premier bilan du mois de juillet au 26/07 :

- Présence sur le terrain quasiment tout le mois de juillet puisque la météo est bonne ;
- Plus de 750 personnes sensibilisées (21 jours) = 35 pers. / jour, avec des pics à plus de 100 personnes les week-ends ;
- Transhumance le dimanche 26/06 (au Colon) ;
- Mission principale : terrain + stands + préparation supports + réunions ;
- Bonne écoute, reconnaissance des missions du poste, gratitude ;
- Très peu de gens opposés au dialogue (4 lors du plus gros samedi 23/07) ;
- Thèmes abordés : chiens de protection, métier de berger, partage de l'espace montagnard ;
- Explication des gestes à adopter aux abords d'un troupeau ;
- Besoin d'être rassuré sur les chiens de protection, méconnaissance ;
- Peu de gens connaissent vraiment l'environnement dans lequel ils évoluent.

Zones de bivouac

- Le fait de l'interdire au lac Achard a déplacé le problème vers le col de l'Infernet qui est maintenant impacté (présence de places de feu et de coupe d'arbres) ➔ la zone d'interdiction devra être revue pour intégrer les deux lacs à proximité du col.
- Mettre réellement en place la verbalisation : voir avec le policier municipal si l'an prochain il est possible qu'il monte plusieurs fois dans l'été avec le garde vert pour mettre des contraventions et que cela se sache. Une opération est déjà prévue courant août 2022 (Police Municipale, OFB et garde vert).
- **Le lac des vallons** : il y a plusieurs tables de pique-nique en place. Les toilettes sèches prévues pour cet été sont encore en attente à cause d'un problème avec le prestataire qui n'a pas pu les livrer sur place. L'idée est de proposer cette zone comme un lieu pour « *Mon premier bivouac en montagne* », adressé plutôt à des familles ou des gens qui font leurs premières sorties en milieu montagnard. Il faudra fixer un nombre limite de tentes, car cet espace ne peut pas accueillir trop de monde. A voir sur le terrain.

Plusieurs questions se posent :

- Ré-empoissonner la retenue et d'y autoriser la pêche, car cela pourrait attirer plus facilement les gens ici, plutôt qu'au lac Achard ➔ voir avec l'ACCA comment le faire et qui en aurait la gestion.
 - Remettre la zone en eau (30 cm) à l'est de la retenue et qu'elle soit accessible au public.
 - L'idée serait de proposer un vrai service organisé et payant (contribution faible pour financer l'entretien et la gestion). Réservation des emplacements. Qui gère ce service (la réservation, l'encaissement, etc.) ?
- **Lac de la Lause** : Possibilité de faire une zone de bivouac au-dessus du lac à proximité des tables de pique-nique ? La commission environnement préfère que rien ne soit organisé sur cette zone et que seul le garde vert réoriente les gens qui souhaitent aller bivouaquer au lac Achard, mais seulement comme solution de replis.
L'ADHEC s'oppose fermement à ce que cet endroit soit une alternative au bivouac, qui peut très rapidement, compte tenu de sa proximité, se transformer en « terrain de camping » ! Il y a déjà une organisation d'espace ludique. Si le garde vert oriente des personnes sur ce lieu il sera dans l'incapacité d'en interdire l'accès à d'autres.

Proposition après la commission d'Olivier Draghici du Bureau des Guides :

Etendre l'interdiction du bivouac sur l'ensemble de l'ENS avec une prolongation jusqu'au vallon des Escombailles au pied des Vans. Ce qui protégerait l'ensemble des arbres sur ce versant Sud Est. Cependant cela pourrait impacter le versant Nord-Ouest et le secteur des Pourettes qu'il faudrait veiller. Les bivouacs pourraient être effectués sur les Roberts autour du refuge.

Cette question du bivouac sera réabordée lors des prochaines commissions environnement, afin que nous puissions avancer dessus pour les futures saisons estivales.

Liaison piétonne Chamrousse-Saint-Martin d'Uriage

L'association des sentiers de Saint-Martin d'Uriage a souhaité l'avis de la commune de Chamrousse concernant la liaison piétonne entre Saint-Martin d'Uriage et Chamrousse.

« Il avait été évoqué de faire en début d'été une présentation en la parcourant d'une liaison directe Uriage Le Recoïn avec des représentants de l'Espace Belledonne, de la CCG, des Offices de Tourisme d'Uriage et Chamrousse, de la Maison de l'Environnement de Chamrousse et des élus communaux de Chamrousse et Saint Martin d'Uriage ceci en vue d'inscrire ce parcours en itinéraire PDIPR pour officialiser une liaison piétonne entre les deux camps de base d'Uriage et de Chamrousse.

Avec quelques mercredis pluvieux en début de printemps, d'autres consacrés à l'aménagement de la cabane des Clots, nous n'avons pu terminer la viabilisation de la partie haute de cet itinéraire que début juillet, un peu tard pour lancer une programmation de date avec la période des vacances. Ce ne pourrait donc être qu'en septembre octobre que cela serait réalisable.

Toutefois, bien que cette liaison ait été demandée par un élu de l'équipe municipale précédente et validée par nos référents communaux de la nouvelle municipalité, ce projet est un peu remis en cause. Cela nous semble dommage de ne pas privilégier un lien piétonnier direct entre les deux camps de base et surtout de ne pas rentabiliser tous les mercredis que nous avons passés à le peaufiner sans porter atteinte à l'environnement. »

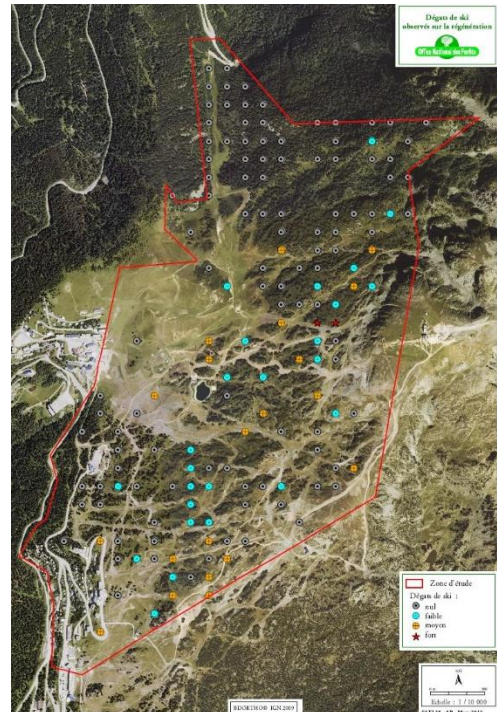
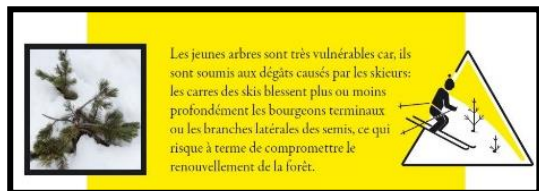
Document joint : [lien la communication](#) de la Mairie de SMU, en date du 30 juin, sur son Plan biodiversité dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale.

Avis de la commission : le projet est intéressant et la commune de Chamrousse est toujours pour sa poursuite. Il est juste demandé d'avoir l'assurance qu'il n'y aura pas de VVT dessus et que la signalétique sera bien opérationnelle et comprise de tous. Nous sommes disponibles pour une réunion avec l'association et les élus de la municipalité de Saint-Martin d'Uriage à l'automne.

Actions sur la Cembraie

Actions et budget proposés pour 2023 :

- **Limitier la pénétration des peuplements par les skieurs et protéger les régénérations :** Cet été il faudra aller voir sur le terrain la zone P2, le schuss des Dames, ainsi que les autres zones qui avaient été mises en évidence par l'ONF.
 - ⇒ Date pour le terrain ?
 - Quels secteurs ?
 - Matériel : cordes/planches ; linéaire ?



- **Mettre en place une signalétique adaptée :** reprendre les visuels du panneau réalisé en 2015 et faire de la signalétique dibond à mettre en place sur les « barrières ».
 - Combien de panneaux ? A voir sur le terrain.
 - Coût : environ 40 € le panneau.
- **Communiquer sur l'intérêt patrimonial de la cembraie :** mettre à jour, puis en place le panneau pédagogique sur la cembraie.
 - Besoin d'une mise à jour ou pas ?
 - Où mettre le panneau ? Lac des Vallon ?
 - En mettre à plusieurs endroits ?

- Coût : 100 € le panneau.



- **Sensibiliser le public scolaire local à la préservation du site** : réaliser une ou plusieurs animations avec l'école de Chamrousse, sur la thématique de la cembraie.
 - Voir avec le Bureau des guides, Belledonne en marche ou d'autres AMM s'ils peuvent proposer des sorties sur ce sujet spécifiquement l'été prochain. Elles seraient financées par la MPE et payantes, avec des tarifs attractifs pour les familles.
 - Coût :
 - 4 demi-journées grand public : 4*150 € = 600 €
 - Financer une intervention à l'école : 150 €

Budget approximatif prévisionnel pour 2023 :

Types d'opération	Description de l'opération	Coûts
Mieux mettre en défend certains secteurs	Achat de cordes/planches, piquets, etc.	1 000 €
Signalétique adaptée	Création de 20 panneaux	800 €
Communiquer	Création 2 grands panneaux sur la Cembraie	200 €
Sensibiliser le public	4 animations été	750 €
Total		2 750 €

Plus en coût indirect le temps des services pour les commandes du matériel et leur installation.

Est-ce qu'on tente de faire passer ces actions dans l'appel à projet du CVB ?

Oui. Sophie se rapprochera d'Espace Belledonne dans les prochaines semaines pour voir si c'est possible d'avoir un financement sur ces actions.

Projets Mairie

- **Projet immobilier de la Croisette** : rien d'autre de nouveau depuis la réunion de mars. Pas de permis déposé. Il est prévu une résidence de tourisme (87 appartements) et un hôtel (74 chambres), soit au total 161 unités d'hébergements.
- **Salle hors-sac** : elle doit être couplée à un cabinet médical (en attente d'étude et de financement). Sans cette salle, la station risque de perdre son label Famille plus. L'Office du Tourisme travaille sur une solution en attendant que la salle voit le jour : mise en place de deux containers habillés en bois, pour accueillir les scolaires pendant l'hiver.

Courriel : maison.environnement@chamrousse.com

- **Projet habitat insolite** : à Recoin, abandonné car trop complexe au niveau urbanisme.
- **Logement saisonnier** : 16 ou 20 logements, positionnés dans le virage de Bachat. Il n'y a pas de permis déposé pour le moment.
- **Pôle de loisir et data center** : en attente des études de faisabilité. Prochaine réunion début septembre.

Projets Régie :

- **Tyrolienne** : à pylônes la plus longue du monde. Génie civil prévu pour mi-août, puis coulage des bétons fin août, héliportage des pylônes en octobre et pose des câbles en novembre, pour une mise en service en décembre. Tarif prévu entre 40 et 45 € la descente. Utilisation quatre saisons sur les temps d'ouverture des remontées mécaniques.
- **Luge sur rail** : étude de discontinuité en cours, envoi à la préfecture vendredi 29/07. Elle doit permettre de passer en CDNPS.
- **Travaux neige de culture sur le Schuss** : début du chantier 22 août. Surfaçage de prévu sur des bosses qui pose problème l'hiver. En attente d'une réponse de la DDT à la demande de récupérer 55 000m³ dans les puits de l'Arselle. Un raccord de 850m est prévu depuis le bâtiment de l'Arselle jusqu'aux tuyaux qui alimentent la retenue. Deux mois de travaux sont envisagés.
- **Les pistes VTT** :

La nouvelle piste VTT a été présentée lors d'une réunion commission environnement (schéma directeur vtt 2022) courant d'hiver avec un plan du tracé de cette piste. Il avait été convenu de faire une visite à ski et ensuite une fois la neige fondue pour valider ce parcours. Ce qui a été fait avec Pascal Gaidet et communiqué en mairie. Il a été retenu de modifier la fin de la piste afin d'éviter la pénétration dans le triangle d'ilots d'arbres entre la Grive et le Schuss pour éviter le dérangement des tétras sur la partie haute. La fin du tracé de la piste bleue présentée lors de la commission de mars a été enlevée et elle vient maintenant rejoindre une piste existante.

L'effort a été de limiter les lacets tout en faisant une piste bleue qui permette une pratique sécuritaire et ludique, ce qui, à cause de la pente, impacte en largeur le talus sur l'aval.

Il y a ensuite eu deux visites sur le terrain avec Pascal Gaidet, Benoit Villard le berger et le prestataire Wise ride suite à cette phase de chantier très impactant visuellement et des remarques ont été faites.

Lors de ces visites terrain il a été convenu :

- Réduire la largeur au minima possible (environ 1m/1m50), ne pas être sur des largeurs pouvant aller jusqu'à 3 mètres comme ça pu être le cas sur la première partie de la chamroussienne.
- Une grosse pelle est remontée pour tasser les talus avals et amonts pour semer et épandre du foin dessus (ce qui va réduire la largeur avec la pousse de l'herbage). En cours.
- Pour la terre sur la bande de roulement, c'est la terre locale argileuse qui donne cette couleur jaune, l'ensemble de cette piste sera engazonné à l'automne.

Les deux tracés de pistes vertes également présentés en mars ne sont plus d'actualité.

L'ADHEC a interrogé sur un revêtement type « balthazard » qui d'une part ne convient pas en montagne et d'autre part la couleur n'est pas adaptée au lieu. Si cette couleur reste après plusieurs mois, la Régie remettra du gravier gris.

Charte VTT et VAE : L'idée d'intégrer les bases des bonnes pratiques sur le plan VTT de l'OT est posée → trop volumineux, pas assez de place disponible sur le plan des pistes.

A voir lors d'une prochaine commission comment intégrer cette charte (ou en partie) pour l'an prochain.

Question de l'ADHEC : serait-il possible d'avoir une carte avec toutes les pistes de randonnées, de VTT, etc., pour avoir une idée globale de l'impact sur la montagne ?

Cette carte serait impossible à lire car il y aurait trop d'éléments dessus.

En revanche, il est prévu dès le début de la saison d'hiver, la mise en place d'un affichage à flux, en bas des pistes, où il sera possible d'afficher à la suite les différentes cartes.

Projets l'an prochain : le remplacement si possible du télésiège Bérangère ainsi que le tapis de la lauze remplacé par un tapis double.

Autres questions et informations

- ***Peut-on partir sur une thématique eau pour de prochaines expositions ?*** Plutôt en inter-saison et il faudra bien préparer la communication et les réponses « aux critiques » avec l'OT.

Programme d'expositions envisagé pour 2023 :

- Les planètes (19/12/2022 au 31/01/2023)
- Consommation responsable (06/03/2023 au 17/04/2023)
- La biodiversité (09/05/2023 au 26/06/2023)
- Les plantes ont du génie (26/06/2023 au 31/07/2023)
- La forêt une communauté vivante (31/07/2023 au 03/09/2023)
- Objectif du développement durable (Yann Arthus Bertrand) (03/09/2023 au 10/11/2023)

Sur proposition de Ketty Masson l'objectif pour l'an prochain serait de poursuivre sur « les arbres ».

- **Les élus souhaitent passer un arrêté interdisant le survol des drones** sur toute la commune, car il y en a de plus en plus et il y a eu plusieurs problèmes avec le troupeau du berger et les chevaux du centre équestre, sans parler du dérangement de la faune sauvage dans les zones de refuge, habituellement inaccessibles.
- **Sentier du Renard :** la signalétique et la mise en sécurité d'une partie du tracé ont pris du retard. En attente de plus d'informations sur les travaux qui doivent se faire sur le bas du sentier (luge 4 saison).

Propositions pour l'ordre du jour de la prochaine commission

Par mail, en réponse aux propositions de dates.

Prochaine date, fin octobre, début novembre.

Fin de la réunion à 19h05.